

COMMUNE DE VILLARZEL

**modification du plan partiel d'affectation (village) et
de son règlement, approuvés par le Conseil d'Etat
le 24 avril 1991**

Approuvé par la Municipalité de Villarzel dans sa séance du 21 novembre 2016

Le Syndic : Max BLASER



La Secrétaire : Claire-Lise BONJOUR

Soumis à l'enquête publique du 25 novembre au 24 décembre 2016

Le Syndic : Max BLASER



La Secrétaire : Claire-Lise BONJOUR

Adopté par le Conseil général de Villarzel dans sa séance du 13 mars 2017

Le Président : Jean-Michel BONNY



Le Secrétaire : Brigitte DUMASDELAGE

Approuvé préalablement par le Département compétent, Lausanne, le 12 JUIL. 2017

P.O. / J.D.

La Cheffe du Département : Jacqueline DE QUATTRO



Mis en vigueur le 25 SEP. 2017

CERTIFIE CONFORME
Service du développement territorial



vallotton et chanard SA
rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne

architectes - urbanistes FSU
tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch

Lausanne, le 20 mars 2017

VILLARZEL - PLAN DE LA MODIFICATION

échelle 1:5'000



périmètre de la modification du plan des zones



zone de verdure



zone agricole